

6.00 crédits	45.0 h + 20.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	Boccart Christophe ;Vandenheede Marc ;
Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	Première partie: Identification et appréciation du cheval (Marc Vandenheede) La méthode officielle d'identification des chevaux ("signalement") est enseignée. Pour chacune des régions du corps, les qualités morphologiques en rapport avec les différentes fonctions sont précisées. Les tares et déficiences congénitales et acquises sont décrites et leur étiologie évoquée. Deuxième partie: Ethnographie des animaux domestiques (Christophe Boccart) L'ethnographie décrit les particularités morphologiques, physiologiques et zootechniques (spécialisation et niveau des performances) des animaux utilitaires ou de compagnie appartenant aux différentes races. Une attention particulière est réservée aux races exploitées dans les pays de la Communauté Européenne et quelques autres pays possédant des races à vocations internationales. Exercices: les étudiants seront amenés à estimer l'âge du cheval et de la bête bovine sur base des caractéristiques morphologiques générales et de l'examen de la dentition. Ils apprendront à réaliser le signalement d'un cheval et apprécier les principales qualités et défauts d'un animal en fonction de son utilisation. Des visites de terrain sont prévues.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : Ce cours a pour objectif de fournir aux étudiants les connaissances et le savoir-faire permettant d'identifier un animal domestique, et d'apprécier ses qualités et ses défauts sur un plan esthétique mais aussi économique. Cette description des caractéristiques de l'animal domestique en bonne santé et adapté au type de relation avec l'homme (production, sport, compagnie, ...), amène l'étudiant à apprendre à déceler certaines anomalies de conformation. Cette approche constitue donc les prémices de la démarche diagnostique vétérinaire.
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Examen oral sans préparation devant chaque titulaire (parties 1 et 2) et interrogation à l'issue des exercices (partie 1). La présence de l'étudiant(e) à l'ensemble des séances d'exercice est obligatoire. Toute absence non justifiée sera sanctionnée. Dans ce cas et en vertu de l'article 72 du Règlement général des études et examens, les titulaires du cours pourront proposer au jury de s'opposer à l'inscription à l'examen. Pour la première partie, l'évaluation finale repose une interrogation réalisée à l'issue des exercices (20% de la note), et un examen oral sans préparation (80% de la note). Pour la seconde, elle repose sur un examen oral sans préparation uniquement. La réussite des deux parties est indispensable pour démontrer les compétences et connaissances définies dans les acquis d'apprentissage de l'unité d'enseignement. Une note d'échec pour une des deux parties entraîne une note d'échec pour la totalité de l'UE.
Autres infos	Préalables: Connaissance de base de l'anatomie des chevaux et des bovins.
Faculté ou entité en charge:	VETE

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Bachelier en médecine vétérinaire	VETE1BA	6		